

# CHSCT 71 extraordinaire du 7 septembre 2021



## **1) Point sur la situation sanitaire à la rentrée par l'administration**

La situation épidémique est stable. Le niveau 2 du protocole est appliqué pour cette rentrée. Au 7/09, selon l'IA-DASEN, 13 classes sont fermées dans le 1er degré, aucune dans le 2nd degré.

### **Tests salivaires**

Les campagnes de tests salivaires vont se remettre en place. **Les directeurs devront à nouveau recueillir les consentements des familles. La FSU déplore cette surcharge de travail.**

### **Vaccination**

Environ 10 000 élèves restent à vacciner ainsi que certains personnels. Volonté de finaliser la campagne de vaccination avant le 22 octobre.

Pour les mineurs, l'accord **d'un des parents** est nécessaire.

#### **Obligation vaccinale pour certains personnels**

**Au 15/10, schéma vaccinal complet.** L'agent qui refuserait aurait un risque de suspension et un arrêt du traitement ou une procédure disciplinaire (droit du travail qui s'applique). Toute personne concernée doit se faire connaître rapidement en cas de difficulté par rapport à l'obligation vaccinale et **contacter son syndicat si besoin.**

### **Masques**

⇒ La FSU a eu connaissance de **certaines écoles qui n'ont pas reçu leur dotation de masques à temps pour la rentrée.** Certaines ne les auront qu'après le 14 septembre !

Réponse : il y a eu un changement dans les procédures d'approvisionnement d'où un temps d'organisation plus long. **Contactez son IEN en cas de problème et se rapprocher de la FSU (SNUIPP- FSU, SNES- FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNASUB-FSU...).**

## **Port du masque en récréation**

Niveau 2 du protocole indique sans masque à l'extérieur (droit commun à l'extérieur) mais arrêté préfectoral qui impose port du masque aux abords des écoles pour les plus de 11 ans du 1er septembre au 30 octobre 2021.

Réponse : C'est l'**arrêté préfectoral qui prime**. Les personnels doivent donc porter le masque en cour de récréation. **Au 10/09 modification (voir la FAQ)**

## **Cas covid, conduite à tenir dans le 1er degré**

**Dès le premier cas, fermeture administrative de classe**. Encourager les parents à faire un test tout de suite + 7 jours après. Pas d'accueil des élèves possible pendant cette durée. Mise en œuvre du plan de continuité pédagogique.

## **Directeurs d'école**

⇒ **La FSU s'inquiète des décharges des directeurs d'écoles de moins de 4 classes non assurées.**

Réponse : Dans le 71, 5 postes créés pour être affectés aux décharges de moins de 4 classes mais les autres seront assurées par des brigades. Certaines circonscriptions sont déjà en tension sur les remplacements. **Le SNUIPP-FSU a soutenu les démarches des directeurs non déchargés l'année dernière. Contactez-nous si besoin.**

Un **poste de référent directeurs a été nommé à la DSDEN**, introuvable sur le site de la DSDEN.

Les **organisations syndicales se demandent où sera l'équité entre les directeurs.**

## **Règle du non brassage et demi-jauge**

⇒ Les décroissements pour la piscine, les classes orchestre, sont-ils possibles ?

Réponse du Médecin Conseil et de l'IEN A : **Le brassage doit être limité mais il n'est pas interdit**. Pour un groupe d'élèves intégré dans une classe mais **seulement si l'espace est délimité dans la classe et sur un temps limité**.

Attention, les **élèves d'ULIS** sont membres de leur classe de référence ce n'est pas considéré comme brassage de niveau. **L'inclusion doit rester la règle**.

⇒ En cas d'absence d'un enseignant, hors covid, accueille-t-on les élèves en primaire ?

Réponse : Pas de répartition dans d'autres classes en raison de la règle du non brassage.

## **Autres points abordés liés à la crise sanitaire**

⇒ La FSU demande si les Maires ont reçu des consignes pour l'installation de capteurs de CO2.

Réponse : les Maires savent que c'est une recommandation. Le maire de Chalon/Saône a d'ores et déjà indiqué qu'il équiperait les écoles de sa ville.

⇒ La FSU questionne sur **l'UNSS** : Quelles règles régissent le fonctionnement des Associations Sportives dans les établissements, sous l'égide de l'UNSS ?

Réponse de la directrice départementale UNSS : question posée au niveau ministériel pour passer sur un fonctionnement et un protocole plus proche de celui des clubs sportifs mais **pour l'instant c'est le non brassage (par niveau) qui est de rigueur.**

Un autre CHSCT extraordinaire sur la situation sanitaire se tiendra avant les vacances d'automne. CHSCT en novembre.

*En cas de difficultés n'hésitez pas à prendre contact avec votre syndicat FSU et/ou faire un signalement sur le registre SST.*



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**